



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20 h 00.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Clarence Lévesque, Maire  
Monsieur Marcel Tremblay, conseiller numéro #1  
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro # 2  
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro# 3  
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro # 6

**ABSENT :**

Madame Vanesza Chouinard, conseillère au siège numéro #5

**VACANT :**

Poste de conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Clarence Lévesque, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(13) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 00. Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

- 1 Ouverture de la séance et mot de bienvenue.
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture du procès – verbal du 3 avril 2017
- 4 Adoption des comptes payés au 30 avril 2017
- 5 Rapport employé municipal mois avril 2017
- 6 Résolution pour l'embauche d'un employé de voirie.
- 7 Résolution pour le dossier compostage PGMR 2016
- 8 Résolution pour l'entretien de pelouses terrain église et cimetière Saint-Léandre
- 9 Résolution pour absence non-motivée lors des séances du Conseil Municipal.
- 10 Résolution pour Clic Sécur Revenu Québec
- 11 Résolution pour projet MADA 2017
- 12 Résolution sortir Génie civil MRC
- 13 Résolution pour l'autorisation de la carrière sablière de Monsieur André Bélanger
- 14 Amendement pour code d'éthique et déontologie
- 15 Suivis dossier enquête de L'UPAC

- 16 Suivis des demandes de prix : Location d'équipements et de machineries lourdes et du gravier du 15 mai 2017 au 14 mai 2018.
- 17 Varia
  - a) Formation de secouriste en milieu de travail
  - b) Vente de terrain municipal
  - c)
- 18 Période des questions
- 19 Levée de la séance ordinaire

### **RÉSOLUTION 1705-01**

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

#### **3. Adoption du procès-verbal du 3 avril 2017**

### **RÉSOLUTION 1705-02**

Monsieur André Marcil, directeur général et secrétaire trésorier, dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 avril 2017, une dispense de lecture est faite car les membres du conseil municipal ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance ordinaire.

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 3 avril 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **4. Adoption des comptes payés d'avril 2017**

### **RÉSOLUTION 1705-03**

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'adopter les comptes payés d'avril 2017 pour un montant de 21 862.72 \$, ce montant représente les chèques numérotés # 1791 à # 1811 compte bancaire de la Municipalité #14060. Incluant les prélèvements automatiques.

Que ces documents font partie intégrante du procès-verbal comme s'ils sont ici au long. (Voir annexe 2017-04 déboursés).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

#### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussigné, André Marcil, \_\_\_\_\_, directeur général et secrétaire trésorier, certifie conformément à l'article 961, du Code Municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

#### **5. Rapport des travaux employés municipaux d'avril 2017**

À titre d'information, il est discuté des travaux des employés municipaux pour le mois de mars, par Monsieur Dave Caron, Responsable des employés voirie de Saint-Léandre.

**6. Embauche employé municipaux printemps 2017**

**RÉSOLUTION 1705-04**

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu de procéder aux démarches de l'embauche de Monsieur Marc Harrisson qui agira à titre d'employé municipal sur une base permanente à contrat déterminé avec une période de probation de trois mois pour la période printemps / été et de trois mois pour la période hivernale et Monsieur André Marcil reçoit le mandat de préparer les contrats de travail un pour la saison printemps/ été 2017 et un pour la période automne –hiver 2017- 2018 et de signer ceux-ci au nom de la Municipalité de Saint-Léandre.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**7. Résolution pour le dossier compostage PGMR 2016**

**RÉSOLUTION 1705-05**

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu de procéder aux démarches afin de connaître les utilisateurs exacts de bacs de compostage pour l'année 2016 et 2017 Suite aux résultats compilés la Municipalité de Saint-Léandre fera parvenir à la MRC de la Matanie vers le 15 juin 2017 afin de recevoir la subvention reliée si plus de 30 % des unités de logement participent au compostage au 30 juin 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**8. Résolution pour l'entretien de pelouses terrain église et cimetière Saint-Léandre**

**RÉSOLUTION 1705-06**

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay et unanimement résolu de d'accepter d'effectuer l'entretien de la pelouse pour le terrain de l'église et du cimetière de Saint-Léandre pour la période estivale 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**9. Résolution pour absence non-motivée lors des rencontre de travail et séance du Conseil Municipal**

**RÉSOLUTION 1705-07**

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu d'accepter que lors d'absence non-motivée lors des séances du Conseil Municipal, les membres du conseil reçoivent aucune rémunération et aucune allocation pour la période d'absence. Les pertinences de motivation d'absence sont pour événements familiaux :

- Le décès de son (sa) conjoint (e) ou de son enfant
- Le décès de son père, mère, frère, sœur
- Le décès d'un petit enfant, d'un enfant du/de la conjoint (e)
- Le décès de son beau-père, belle-mère, beau-frère, belle-sœur
- Le décès de son grand-père, grand-mère, bru, gendre
- Lors de la naissance de son enfant ou de l'adoption légale d'un enfant,
- Lors de son mariage
- Le conseiller (ère) qui est appelé à servir comme juré

Le conseiller (ère) qui est appelé à agir comme témoin dans un procès  
Pour cause de maladie et pour le travail.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**10. Résolution pour Clic Sécur Revenu Québec**

**RÉSOLUTION 1705-08**

Il est proposé par madame Andrée Blouin et unanimement résolu que :

Marcil André, directeur général, secrétaire trésorier de la municipalité de Saint-Léandre, dont le NEQ est 1147992243 soit autoriser à :

Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;

Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;  
Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;

Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;

Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**11. Résolution pour projet MADA 2017**

**RÉSOLUTION 1705-09**

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay et unanimement résolu de mandater Monsieur André Marcil de préparer une demande de subvention dans le cadre du programme PIQ MADA pour le parc Inter-générationnel avant le vendredi 9 juin 2017 auprès du Ministère des Affaires Municipales et de 'Occupation du Territoire du Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

## **12. Résolution afin de sortir Génie civil MRC**

### **Résolution 1705-10**

Considérant que la Municipalité de Saint-Léandre fait partie d'une entente relative au partage et à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de La Matanie;

Considérant que cette entente se renouvelle automatiquement par période de trois (3) ans, selon l'article 9.2 de ladite entente, à moins qu'une municipalité signifie à la MRC qu'elle ne souhaite pas la renouveler;

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Léandre informe la MRC de La Matanie, en conformité avec l'article 9.2 de l'entente relative au partage et à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique, **qu'elle ne souhaite pas que ladite entente soit renouvelée à son échéance.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **13. Résolution pour l'autorisation de la carrière sablière d'André Bélanger**

### **RÉSOLUTION 1705-11**

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay et unanimement résolu d'accepter la demande de délivrance de l'autorisation et que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal auprès du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **14. Amendement pour code d'éthique et déontologie**

### **RÉSOLUTION 1705-12**

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu, qu'à la suite d'une erreur un amendement doit être fait pour corriger l'avis de motion inscrit au mauvais nom dans le procès-verbal du 8 août 2016 au point 8

Les avis de motion ont été présenté, donnés et lus par madame Andrée Blouin conseillère au poste # 2, le lundi huit août 2016, l'adoption le mardi 6 septembre 2016, la date de l'avis d'adoption et publication le mercredi 7 septembre et l'entrée en vigueur aussi le sept septembre 2016.

**Adoptée à la majorité des conseillers présents.**

## **15. Suivis dossier enquête de L'UPAC**

Monsieur Clarence Lévesque informe les membres présents que l'enquête de l'UPAC poursuit son cours sans donner de détails afin de nuire aux enquêteurs dans leur travail.

**16. Suivis des demandes de prix : Location d'équipements et de machineries lourdes et du gravier du 15 mai 2017 au 14 mai 2018.**

Monsieur Clarence Lévesque explique que les demandes de prix pour la location d'équipements et machineries lourdes et du gravier ont envoyé aux soumissionnaires de la région.

**17. Varia**

- A) Formation de secouriste en milieu de travail, le 29 et 30 mai 2017
- B) Vente de terrain municipal : le projet doit attendre que la neige fonde
- C)

**22. Période des questions**

Une période de questions a lieu sur les sujets de la séance ordinaire du lundi 1<sup>er</sup> mai 2017.

**23. Levée de l'assemblée**

**RÉSOLUTION 1705-13**

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

---

**Clarence Lévesque**  
Maire

---

**André Marcil,**  
Directeur général,  
Secrétaire-trésorier

*Je soussigné, Clarence Lévesque, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*